

**ARRETE n° 22-591**

Portant nomination d'un référent handicap étudiants

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

**ARRETE**

**Article unique :**

Madame Emeline LAMBERT est nommée référente handicap pour les étudiants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 et pour une durée de 4 ans. Ses principales missions sont les suivantes :

- Assurer la mise en place et le respect du plan d'accompagnement des étudiants en situation de handicap,
- Informer et sensibiliser les étudiants quant à leurs droits,
- Faire le relais entre les étudiants et les enseignants pour les aménagements définis,
- Assurer l'accompagnement personnalisé et le suivi individuel des étudiants en situation de handicap,
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma directeur du handicap,
- Participer à la mise en place de projets pour les étudiants en situation de handicap,
- Répondre aux enquêtes liées au handicap étudiant,
- Tenir les chiffres et statistiques liées au handicap étudiant.

Fait à Troyes le 16/11/2022

Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT

Par délégué,

Le Directeur des affaires  
institutionnelles et juridiques

Jean-Yves LAGOUTTE

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DFP

DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)

Page 1 sur 1